

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

## **Décision du 20 novembre 2025 portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2529209S

### **La cheffe du Contrôle général économique et financier,**

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 modifié portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2025 portant affectation de Monsieur Masafumi TANAKA au Contrôle général économique et financier ;

### **Décide :**

#### **Article 1er**

Monsieur Masafumi TANAKA, administrateur de l'Etat du deuxième grade, est affecté à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du Contrôle général économique et financier, en qualité de chargé de mission, à compter 1<sup>er</sup> novembre 2025.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 novembre 2025

La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
V. NATIVELLE